



MINISTÈRE DE LA CULTURE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 25 janvier 2018

## Communiqué de presse conjoint

### Presstalis

Du fait de la baisse significative des volumes enregistrée depuis plusieurs années, la distribution de la presse vendue au numéro rencontre de graves difficultés. Afin d'accompagner la transformation de ce mode de diffusion essentiel pour le pluralisme de la presse et des idées, le Gouvernement a souhaité que s'engage une vaste réforme de la filière.

A la demande des éditeurs de presse, et face aux dysfonctionnements observés, le Gouvernement a confié au mois d'octobre une mission interministérielle à M. Gérard Rameix, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien président de l'Autorité des marchés financiers. Les conclusions de ses réflexions ont été présentées au début du mois de janvier et ont confirmé la situation dégradée de la messagerie Presstalis, et le risque pesant sur l'ensemble des acteurs de la filière.

Visant à circonscrire ce risque et donc à assurer la pérennité de Presstalis, qui distribue près de 75% des volumes vendus au numéro, des discussions entre la messagerie, les coopératives d'éditeurs et l'État sont en cours dans le cadre d'une conciliation pour permettre à la messagerie de faire face aux difficultés qu'elle traverse.

Des propositions seront également formulées dans les prochaines semaines afin d'engager une réforme nécessaire de la loi Bichet, de nature à restaurer les conditions d'équilibre de la filière. Des consultations seront rapidement menées en ce sens.

#### Contacts presse :

Cabinet de Françoise Nyssen  
Cabinet de Bruno Le Maire

06 73 30 01 98 [marianne.zalc@culture.gouv.fr](mailto:marianne.zalc@culture.gouv.fr)  
01 53 18 41 13 [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)